

Rapport d'intervention – surveillance du chantier TCOB

Service cantonal d'archéologie (DCTI)

Février 2009 à janvier 2010



Vue de la rue de Coutance en direction du Rhône, aquarelle anonyme, vers 1825,
tiré de WINIGER-LABUDA 2001, fig. 182, p. 223.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI)

Office du Patrimoine et des sites – Service cantonal d'archéologie

4, rue du Puits-Saint-Pierre, 1204 Genève – scaag@etat.ge.ch

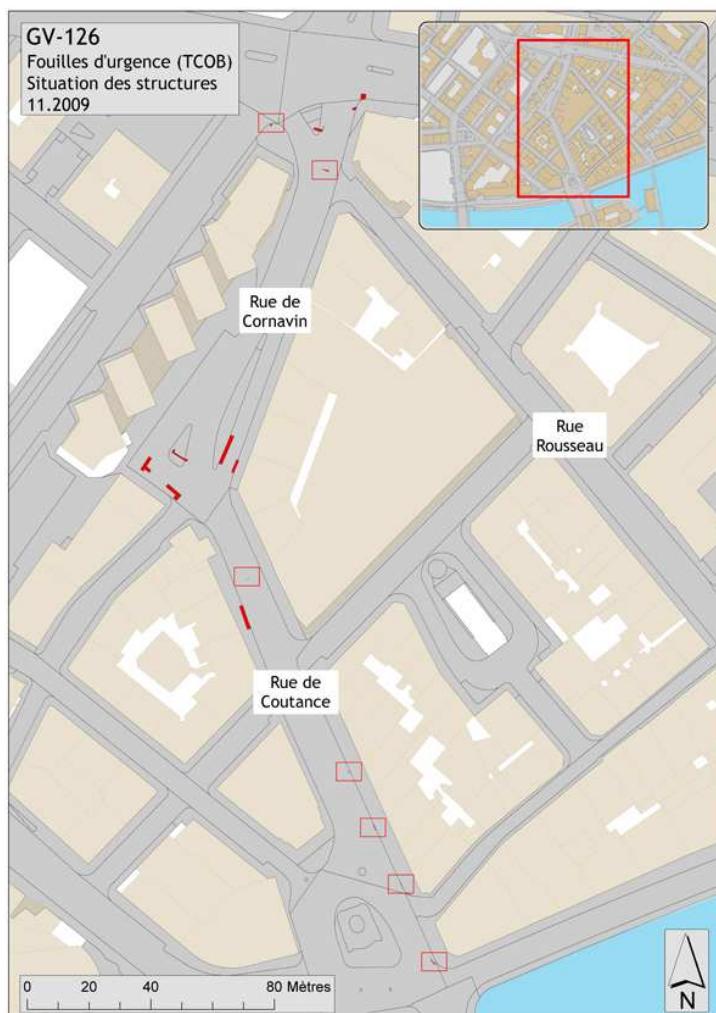
Mars 2010

Table des matières

1. Introduction	p. 3
2. Développement urbain médiéval	p. 4
3. La porte de Cornavin	p. 6
4. Reprise du parcellaire ancien au 19^e s.	p. 7
5. Bases des pieds de dômes de la rue de Coutance	p. 10
6. Travaux d'hygiène publique	p. 12
7. Bâtiments détruits au 19^e s.	p. 14
8. Bibliographie	p. 16

1. Introduction

L'intervention du Service cantonal d'archéologie (SCA) sur l'emprise du chantier d'extension des lignes de tramways Cornavin-Onex-Bernex, associé au renouvellement du réseau des canalisations au centre de la ville, s'est concentrée, jusqu'ici, sur le secteur des rues de Coutance, de Cornavin et de Chantepoulet. Au vu de la nature des travaux entrepris, entraînant l'excavation de tranchées étroites (1 à 1,5m) et profondes (4m), l'action du SCA s'est résumée à des constats et des repérages rapides de vestiges apparaissant ponctuellement au gré des sondages à 0,60-0,80m sous le niveau des rues actuelles. Si une petite proportion de ces témoins historiques a été détruite pour permettre l'installation des nouvelles canalisations, la majeure partie d'entre eux a toutefois été conservée et réensemée en l'état, une fois les travaux terminés. Ont, ainsi, été dégagés des portions de murs appartenant au parcellaire urbain, médiéval ou datant des 18^e-19^e s., des bases d'anciens pieds de dômes bordant les rues ou encore d'anciens systèmes d'évacuation ou d'adduction d'eau. L'essentiel de ces structures archéologiques a pu être repositionné sur les divers plans historiques de la ville et, par là, intégré à une période précise du développement urbain de Genève (plans Billon de 1726, Céard de 1837-1840 ou Grange de 1896). Pour les structures qui n'apparaissent pas sur les plans historiques, elles ont fait l'objet d'un enregistrement archéologique particulier.



Situation générale des vestiges découverts sur le tracé des tranchées et des travaux TCOB dans les rues de Coutance, Cornavin et Chantepoulet.

2. Développement urbain médiéval

Le développement urbain de la rive droite de la ville de Genève a commencé au début du 14^e s. autour du bourg fortifié de Saint-Gervais, englobant l'église paroissiale fondée au 5^e s. Cette bourgade fut ainsi confinée, depuis l'époque carolingienne jusqu'au 13^e s., dans un espace de 65 sur 100m, entouré de fossés. Une première phase d'extension est réalisée sous l'impulsion de la Maison de Savoie au début du 14^e s.: elle atteint à peine les rives du Rhône et le front ouest de la rue de Coutance¹. Les principaux travaux de développement de Saint-Gervais furent cependant initiés dès le début du 15^e s. par les évêques Jean de Brogny puis François de Metz. Les prés et les vignes, appartenant à l'évêché de la cité, furent progressivement alloués pour permettre la construction d'îlots d'habitations le long de nouvelles voies de circulation. Tout au long du 15^e s., le quartier verra sa surface tripler et progressivement s'étendre vers l'est jusqu'à l'actuelle rue de Chantepoulet, au nord jusqu'à la rue de Cornavin et au sud jusqu'aux rives du Rhône. Les lotissements du front est de la rue de Coutance jusqu'à la rue Chevelu (actuelle rue Jean-Jacques Rousseau) sont édifiés entre 1424 et 1430, ceux qui s'étendent de la rue Chevelu à la rue de Chantepoulet le seront entre 1449 à 1460. L'ensemble du nouveau quartier se pourvoit de fortifications entre 1475 et 1509².

A l'angle du Quai des Bergues et de la rue de Coutance, deux murs perpendiculaires et liés, **St. 1** et **St. 2**, ont été observés; ils appartiennent à une habitation figurant sur le plan Billon (1726). **St. 1**, orientée est-ouest et constituée de boulets, semble caractéristique du 15^e s. **St. 2**, orientée nord-sud et réalisée en pierres de taille de grandes dimensions, semble postérieur attestant probablement une réfection ou une transformation de la façade du même bâtiment (**fig. 1**).



Fig. 1 Situation des vestiges en bas de la rue de Coutance, plan Billon (1726), dessin Ph. Ruffieux SCA.

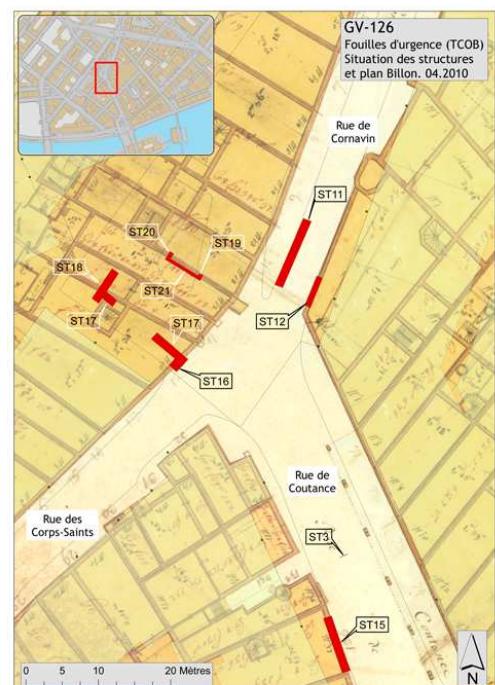


Fig. 2 Situation des vestiges à l'angle des rues de Coutance et de Cornavin, plan Billon (1726), dessin Ph. Ruffieux SCA.

¹ WINIGER-LABUDA 2001, pp. 15-19.

² Ibidem, pp. 20-28.

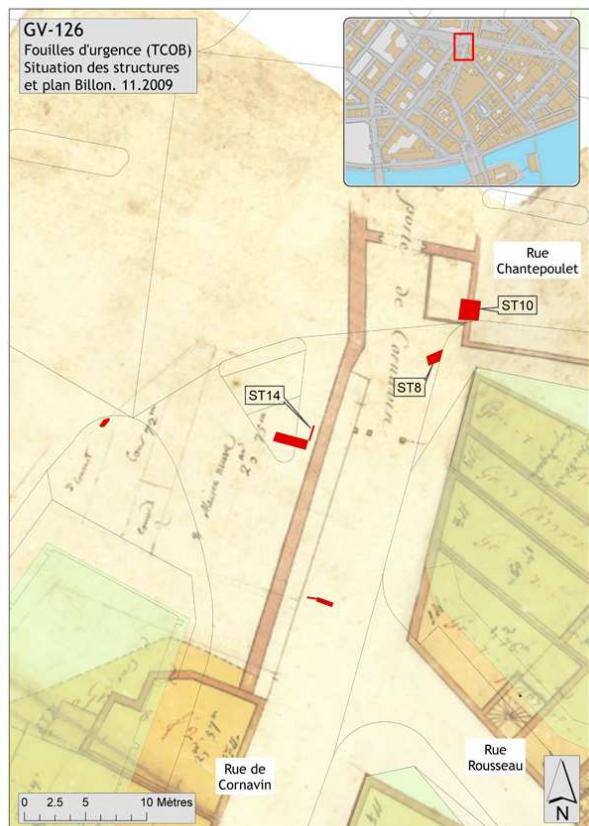


Une seconde habitation médiévale a été repérée à l'angle des rues de Coutance et de Cornavin (**fig. 2**). Le tracé de son mur de façade nord a été retrouvé en fondation (**St. 12**): il se compose de moellons et blocs de molasse, liés à un mortier gris-beige pulvérulent. Il apparaît sur les plans Mallet (1723) et Billon (1726). Sur celui de Jean-Gabriel Mallet, cet immeuble est mentionné comme étant la propriété de l'auditeur Delarive³ (**fig. 3**).

Fig. 3 Rue de Cornavin, **St. 12** vu du nord.

³ Il doit s'agir de Pierre-Antoine De La Rive (1525-1581), notaire qui a été nommé auditeur en 1569 puis qui devint conseiller peu de temps après. Il a été emprisonné pour mauvaises mœurs en 1548 (LAMBERT, WATT, MC CUNE KINGDON ET ROGERS WATT 2007, p.16, note 81). Encore mentionné en 1723, cet immeuble appartenait peut-être toujours à cette même famille.

3. La porte de Cornavin



La large maçonnerie **St.10** repérée à l'angle des rues de Cornavin et de Chantepoulet appartient vraisemblablement à l'ancienne porte de Cornavin appelée aussi porte de la Monnaie, figurant sur le plan Billon (1726) (**fig. 4**).

Edifiée pour doubler la porte de Sainte-Catherine située à l'intersection des rues de Coutance et Chevelu, actuellement rue Jean-Jacques Rousseau, la porte de Cornavin est construite en 1515.

Souvent remaniée jusqu'au milieu du 17^e s., elle a été définitivement détruite dans la seconde moitié du 19^e s. au moment des démolitions des fortifications de la ville⁴.

Fig. 4 Situation des vestiges au nord de la rue de Cornavin, dessin Ph. Ruffieux SCA.



St. 10 est faite de moellons liés en partie inférieure par du mortier pulvérulent et en partie supérieure, par un mortier dur et cassant (**fig. 5**). On ne peut déterminer si cette différence est due à une étape de chantier ou à une reprise postérieure de la construction. Elle a été observée sur une largeur de 1,40m.

Fig. 5 Rues Cornavin-Chantepoulet, **St. 10**.

⁴ WINIGER-LABUDA 2001, pp. 191-193.

4. Reprise du parcellaire ancien dans le courant du 19^e s.

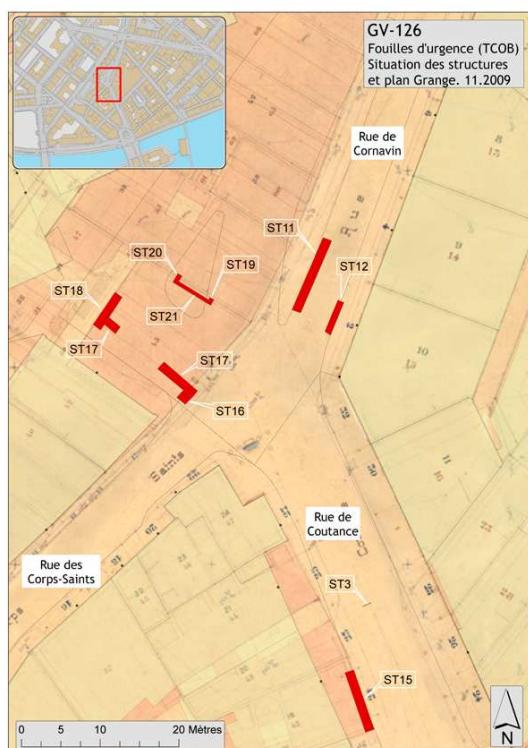
Si l'on compare les plans Billon (1726) et Grange (1896), on constate, de façon générale, que le parcellaire médiéval, sur la rive droite du moins, a été maintenu et entretenu sans grandes modifications jusqu'au 19^e s. On sait, en effet, que le quartier de Saint-Gervais connut des transformations importantes durant la Restauration (1816-1846), qui vit la réfection des façades et la surélévation d'une grande partie de ses immeubles⁵. Sur le terrain, ce sont principalement les fondations du 19^e s., caractérisées par l'utilisation de la pierre de Meillerie⁶, qui sont conservées, les exemples médiévaux restant rares puisque souvent repris postérieurement.



Illustrant ce constat, plusieurs cas de figure peuvent être décrits:

Au numéro 7 de la rue de Coutance, le mur de façade (**St. 15**) d'un immeuble médiéval a été intégralement reconstruit au 19^e s. (fig. 6 et 7).

Fig. 6 Rue de Coutance, St. 15



Un ensemble de structures observées à l'angle des rues de Coutance et de Cornavin reflète ce même type de transformations : un mur médiéval (**St. 19, fig. 8 et 10**), construit avec de gros moellons et boulets liés à un mortier beige graveleux et friable, a été partiellement détruit pour permettre, au 19^e s., le passage d'une canalisation (**St. 22, fig. 9** et, plus bas, **fig. 24**, p. 13). De l'autre côté de la canalisation, un nouveau tronçon maçonné (**St. 20**) a été aménagé contre **St. 21**, en remplacement de l'ancien mur (**St. 19**) (fig. 8 à 11).

Fig. 7 Situation des vestiges à l'angle des rues de Coutance et de Cornavin, plan Grange (1896), dessin Ph. Ruffieux SCA.

⁵ WINIGER-LABUDA 2001, p. 47, fig. 32, p. 49.

⁶ Les carrières du village savoyard de Meillerie, sur la rive gauche du lac Léman, sont exploitées de façon sporadique et irrégulière dès le Moyen Age (SACHE 2003, p. 27). Elles devinrent réputées au début du 19^e s. et connurent une apogée entre 1860 et 1914 (*Ibidem*, pp. 59-126). Elles ont fourni différents types de pierres: des calcaires gris, jaunâtres ou bleus plus ou moins siliceux ainsi que des marnes noires (*Ibidem*, pp. 64-65).



Fig. 8 Angle rues de Coutance, et de Cornavin, **St. 19, 21 et 22.**



Fig. 9 Angle rues de Coutance et de Cornavin, **St. 20, 21 et 22.**



Fig. 10 Angle rues de Coutance et de Cornavin, **St. 19** (à gauche) s'appuie contre **St. 21** (à droite).



Fig. 11 Angle rues de Coutance et de Cornavin, **St. 20** (à droite) s'appuie contre **St. 21** (à gauche).

Au même endroit mais plus à l'ouest (**fig. 7**), un angle de bâtiment (**St. 17 et 18**) (**fig. 12**) a été dégagé, existant au 18^e s. comme l'indique le plan Billon, et reconstruit au 19^e s. vu la présence de blocs de Meillerie dans son élévation. L'habitation conserve les restes d'une cave, dont le plafond voûté est encore partiellement en place. Le couvrement est constitué de briques, placées de chant (sur deux assises), et est revêtu d'un enduit blanc (**fig. 13**).



Fig. 12 Angle rues de Coutance et de Cornavin, **St. 17 et 18.**

Une structure maçonnée (**St. 6**), orientée N-S et découverte à la rue Cornavin (fig. 14), présente, elle aussi, une reprise partielle de son tracé au 19^e s. Elle est associée à une canalisation de briques qui semble liée à la phase ancienne de la construction (**St. 7**, fig. 15). Il est toutefois difficile de savoir à quel type de bâtiment ces structures appartiennent car elles ne sont attestées sur aucun des plans de la ville.

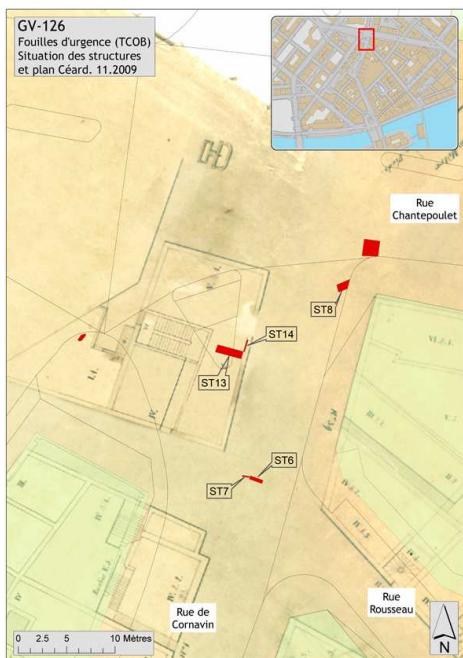


Fig. 14 Situation des vestiges au nord de la rue de Cornavin, en particulier les **St. 6 et 7**, dessin Ph. Ruffieux SCA.



Fig. 13 Angle rues de Coutance et de Cornavin, **St. 17 et 18**, départ du plafond voûté de la cave.

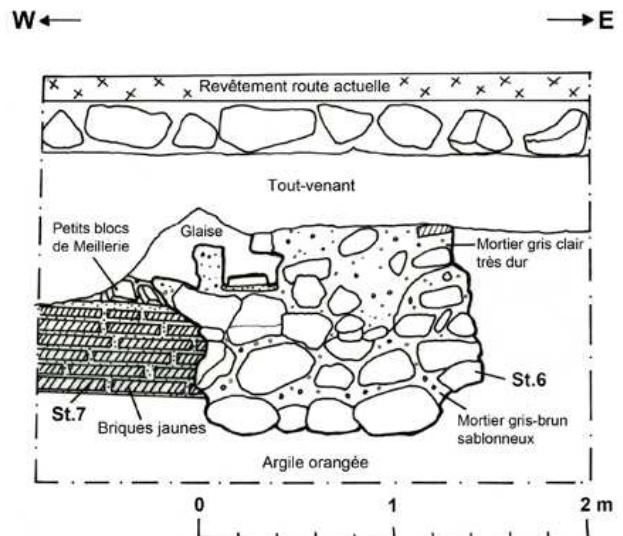


Fig. 15 Rue de Cornavin, **St. 6 et 7.**

5. Bases des pieds de dôme de la rue de Coutance



Deux structures correspondent à la situation de pieds de dôme tels qu'ils apparaissent sur le plan Billon de 1726 (**fig. 16**).

Mentionnés dès le 16^e s., on pense que les pieds de dôme bordant la rue de Coutance existaient déjà au 15^e s. pour fournir une couverture aux échoppes ou commerces divers établis au pied des immeubles de la rue. Refaits en 1713 pour donner à l'ensemble des façades un aspect homogène, ils furent définitivement détruits en 1827 pour des raisons d'assainissement⁷ (**fig. 17**).

Fig. 16 Situation des vestiges au sud de la rue de Coutance, en particulier les **St. 5 et 9**, dessin Ph. Ruffieux SCA.



Fig. 17 Rue de Coutance vers la place de Saint-Gervais, à gauche, les actuels numéros 4 à 14. Gravure anonyme du début du 19^e s., tiré de WINIGER-LABUDA 2001, fig. 266, p. 304.

⁷ WINIGER-LABUDA 2001, pp. 306-307 et BLONDEL 1965, p. 53.

Deux types d'installation ont été reconnus, implantés dans l'argile naturelle de la colline.



Fig. 18 Rue de Coutance, St. 5.

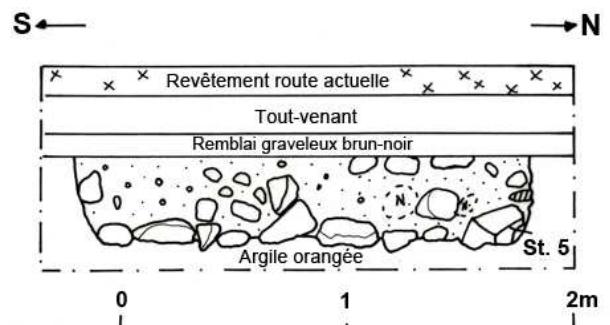


Fig. 19 Rue de Coutance, schéma de la base St. 5.

Le premier est représenté par une fondation maçonnée (**St. 5**), retrouvée au niveau du n° 10 de la rue de Coutance (fig. 16). Elle conserve une longueur de 2m pour une hauteur de 40cm (4 assises) et est constituée de moellons de schiste et de boulets de rivière mêlés à des fragments de tuile, le tout lié à un mortier beige sableux et pulvérulent (fig. 18 et 19).

La seconde installation est plus modeste. Il s'agit d'une base maçonnée (**St. 9**) de 60 sur 40cm repérée entre les n°s 12 et 14 de la rue de Coutance (fig. 16). Elle se compose de blocs calcaires taillés liés par un mortier gris-blanc, très fin (fig. 20).



Fig. 20 Rue de Coutance, St. 9.

6. Travaux d'hygiène publique

Les vestiges d'hygiène publique trouvés lors des sondages de 2009 ne figurant sur aucun plan, il est difficile de les attribuer à une période précise, d'autant qu'aucun élément archéologique ne permet d'en assurer la datation. Sur le plan historique, la connaissance du développement des égouts urbains genevois est relativement sommaire.

On sait, toutefois, qu'au 17^e s. les premiers systèmes d'évacuation d'eaux usées étaient à la charge des particuliers et qu'ils n'étaient installés que dans des rues en pente permettant un drainage de ces eaux soit dans le Rhône, soit dans les fossés de la ville⁸. La rue de Coutance semble pourvue d'une installation privée de ce genre. Ce n'est qu'au 18^e s. que l'administration municipale se dote d'une "Chambre de la Netteté" dont l'action se révèle somme toute, faute de moyens, fort limitée.

Deux chantiers de construction de canalisations publiques vont pourtant toucher le quartier de Saint-Gervais. La première sera réalisée entre 1720 et 1735 dans la rue Jean-Jacques Rousseau (anciennement rue Chevelu) et la seconde est effectuée entre 1760 et 1792 dans la rue de Cornavin. Il s'agit de canalisations maçonnées, recouvertes de "plaques de roche"⁹. Ensuite, la grande campagne de réfections des façades et de rehaussements des bâtiments menée sur l'ensemble du quartier entre 1816 et 1846 s'accompagne de travaux d'assainissement d'envergure, attestant la réalisation d'un important réseau de canalisations et d'égouts¹⁰.



Fig. 21 Rue de Coutance, St. 3.



Fig. 22 Rue de Cornavin, St. 11.

Une canalisation a été observée au centre des rues de Coutance et de Cornavin (**St. 3 - St. 11**), constituée d'une base et d'un couvrement réalisés en dalles de molasse et de montants en blocs calcaires et de fragments de tuile (fig. 2 et 22). L'intérieur du conduit de l'égout est recouvert d'un enduit beige-orangé (fig. 21).

Vu l'homogénéité structurelle des deux canalisations, elles ont probablement fait partie d'un programme de construction unitaire; c'est pourquoi il faut plutôt envisager leur réalisation dans le courant du 19^e s., en lien avec les grandes transformations du quartier mentionnées plus haut.

⁸ SARDET 1988, carte 2, p. 37.

⁹ Ibidem, p. 37

¹⁰ Winiger-Labuda 2001, p. 47.

Une installation d'un aspect plus grossier (**St. 8**) a été repérée à l'angle des rues de Cornavin et de Chantepoulet, orientée N-E / S-W en direction du bas de la rue de Chantepoulet (**fig. 13**). Le fond est composé de dalles de molasse recouvertes d'une couche cendreuse ou organique noire, les montants sont constitués de dallettes de schiste équarri, de fragments de boulets et de tuiles (rose-orange). Des dalles de molasse recouvrent l'ouvrage (**fig. 23**).



Fig. 23 Rues de Cornavin - Chantepoulet, **St. 8**.



Fig. 24 Place angle rues de Coutance et de Cornavin ,
St. 22 dans les fondations de **St. 21**.

Sur la place située à l'angle des rues de Coutance et de Cornavin, un mur (**St. 21**) révèle dans ses fondations l'existence d'une canalisation voûtée (**St. 22**) desservant l'ensemble des immeubles mitoyens (**fig. 2**). Réalisée en pierres de Meillerie, schiste, moellons et briques liés par un mortier gris très solide, elle est traversée verticalement par une conduite menant à un bassin calcaire sous-jacent (**fig. 24**). Le fond de l'ouvrage est constitué de briques recouvertes par un enduit grisâtre. La canalisation étant intégrée à un mur du 19^e s., elle doit donc être contemporaine à l'ensemble architectural (cf. supra, p. 7 et 8).

7. Bâtiments détruits au 20^e s.

Maison Boiteux-Besson

Afin de conférer au quartier de Saint-Gervais un caractère harmonieux à l'entrée de la nouvelle porte de Cornavin (1784-1787), il fut décidé de permettre l'édification de résidences privées respectant les nouvelles lois de l'uniformité architecturale souhaitées par le Conseil; elles masqueraient l'irrégularité du reste des habitations du quartier. Ainsi, en 1788, deux maîtres charpentiers, Abraham-Louis Boiteux et Jean-Jacques Besson déposèrent un projet qui fut approuvé en 1788¹¹ (fig. 25). La demeure fut détruite dans la seconde moitié du 20^e s.¹²

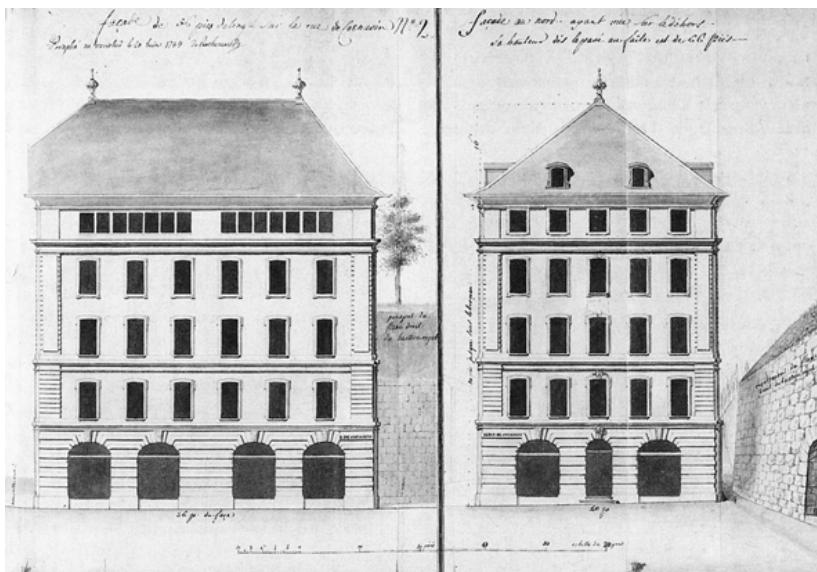


Fig. 25 Projet de Pierre-David Matthey pour la maison Boiteux-Besson, achevé en 1789, tiré de WINIGER-LABUDA 2001, fig. 28, p. 43.



Deux structures (**St. 13 et St. 14**), perpendiculaires et liées entre elles, ont été découvertes à l'extrémité ouest de la rue de Cornavin (fig. 4 et 14). Elles se situent précisément à l'emplacement de la maison de Boiteux-Besson. **St. 13**, orientée est-ouest, large d'au moins 80 cm, est constituée de dalles de molasses et d'un appareil de boulets et d'éclats de schiste liés à un mortier gris-beige très solide (fig. 26). Elle s'appuie contre **St. 14**, elle-même composée de gros blocs de calcaire et de boulets liés à un mortier gris clair très solide. **St. 14** représente la façade sur le front nord de la rue de Cornavin, alors que **St. 13** doit correspondre à un mur de refend intérieur de la bâtie, d'après sa situation sur le plan Céard (1837-1840).

Fig. 26 Rue de Cornavin, **St. 13 et St. 14**.

¹¹ WINIGER-LABUDA 2001, pp. 42-44, fig. 28 et 29.

¹² La maison est encore conservée en 1945, d'après la vue aérienne du quartier , cf. *ibidem*, fig. 3, p. 6.

Presbytère de l'église de Notre-Dame



A l'angle du boulevard James-Fazy et de la Place des XXII-cantons, deux maçonneries ont été dégagées (**St. 23 et St. 24, fig. 27**). Elles correspondent à deux murs parallèles constitués d'un appareil maçonné, où sont mêlés boulets fragments de Meillerie et galets, le tout lié à un mortier gris très dur (**fig. 28**). Le repositionnement de ces structures sur le plan Grange (1896) permet de les identifier au presbytère construit peu après l'église Notre-Dame (1852-1859), entre 1861 et 1862, selon les plans de l'architecte français Alexandre-Charles Grigny (**fig. 29**). Avec sa tourelle à pans et en encorbellement ainsi que ses fenêtres à accolades, ornées de motifs végétalisans et animaliers sculptés, l'architecture du bâtiment s'inspire d'exemples du Moyen Age tardif. Il a été détruit en 1975¹³.

Fig. 27 Situation des vestiges à la place des XXII-Cantons, plan Grange (1896).



Fig. 28 Place des XXII-Cantons, St. 23.



Fig. 29 Presbytère de Notre-Dame, tiré de WINIGER-LABUDA 2001, fig. 128, p. 161.

Pour le SCA,
Evelyne Broillet et Anne de Weck
Genève, le 19 avril 2010

N. B. Sauf indication contraire, les photographies et les relevés graphiques ont été réalisés par E. Broillet-Ramjoué et A. de Weck SCA.

¹³ WINIGER-LABUDA 2001, pp. 158-159.

8. Bibliographie

BLONDEL 1965

Louis Blondel, "Un aspect caractéristique de l'architecture de Genève: les dômes", dans **Genava**, n. s. XIII, 1965, pp. 49-57.

LAMBERT, WATT, MC CUNE KINGDON ET ROGERS WATT 2007

Th. A. Lambert, I. M. Watt, R. Mc Cune Kingdon, J. Rodgers Watt, **Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin**, vol. 4 (1548), Genève 2007.

SACHE 2003

Bernard Sache, **Meillerie ou les cailloux de la gloire**, Annecy 2003.

SARDET 1988

Frédéric Sardet, "Entre l'eau, l'air et les gadoues, le désir du net en ville de Genève sous l'ancien régime", dans **La revue du vieux Genève** 18, 1988, pp. 33-41.

WINIGER-LABUDA 2001

Anastazja Winiger-Labuda (coord.) et al., **Genève, Saint-Gervais: Du bourg au quartier** (Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Genève 2), Berne 2001.